**Ain-Temouchent 46000**

**Tél : 06 65 06 57 72 fixe : 043 61 12 46**

**Rapport de Visite**

Suite à la tournée générale, que j’ai faites dans les cimetières, des communes de wilaya de Ain Témouchent, dont ils représentent aucun signe d’espoir, leurs états se trouve dans un laisse aller le plus extrêmes.

Ajouté à cela, une famille de pieds- noir nommée, Mr et Mme Caldéro Raymond, habitons la Normandie (France) assisté par notre collègue Mr Kader Ourad, me sollicite de les accompagnés au cimetière de Lourmel, à la recherche de leurs défunts

A notre arrivée, nous étions tous choquaient de la condition ou se trouvée le cimetière, vraiment dans une un état de ruine.

A cet effet, Monsieur le président du collectif, je vous informe de la situation est très alarmante dans les cimetières en général, et la dégradation ne cesse de répondre, donc il est urgent de vous alerté, il est de votre d’interpelé aussi les autorités de la wilaya.

A l’issue de cette visite, je vous invite, de répertorier les cimetières qui sont appelaient a êtres regrouper, sont comme suit.

-Cimetière : de El-Amria (ex Lourmel ) cimetière complètement vandaliser, détruit, son état ne possède, aucun repère, sauf quelques tombes restent, à exhumer dans le cimetière de proximité, qui est Hassi-El-guela (ex ERRAHEL).

-Cimetière : de Hassi-El-Guela (ex Errahel ) cimetièredemeureen très bonne santé, son ensemble réclame, tout simplement un entretien général, désherbages, chaulage, et un gardien en exercice.(cimetière bien préservé)

-Cimetière : de El-Malah( ex Rio-Salado) vit dans une condition sereine, son état reflète son début, aucune dégradation est annoncerle gardiennage marque une présence permanente, un cimetière en bon exemple, beaucoup visité, par les pieds noirs, venu de partout .(cimetière bien préservé)

-Cimetière : de Ain Témouchent, est souvent contesté par le délégué de Ain Témouchent pour la réalisation partielle, du mur de l’entourage, qui pose un problème considérable dans les périodes de pluies, son état général nécessite un gardien présent à son emploi, à condition de la prise générale de toutes les décisions, sont comme suite…

Ex : la construction du mur de l’entourage, l’entretien général de l’intérieur, chaulage des arbres, changement du gardien, qui soit présent à son emploi, et prohibition de l’usage d’animaux, à l’intérieur du contenu,(le cimetière pourra garder son aspect habituel.

-Cimetière : de Ain Tolba (ex Guiard) un cimetière qui avait disparu, depuis longtemps, transformer en terrain vague, les enfants profitent de son aire de jeux, reste quelques traces de tombes, qui sont appelaient à les déterrer, pendant l’opération du regroupement.

-Cimetière : de Ain- Kihal, un cimetière ravager par le passé, ne possède aucun repère,le passage des responsables ignorent son existence, les tombes sont généralement irréel.

-cimetière : de Aghlal (ex Demalherbe) ce cimetière exprime une désolation incroyable, personne ne tenait compte de son existence depuis, et le passage successif des responsables renvoient aucune providence.

-Cimetière :Ain el- Arba : un cimetière trop abîmer , son état sollicite beaucoup d’entretien, oublier par tout le monde d’avant, et celui d’aujourd’hui, la porte d’entrée est quasiment ouverte aux animaux(chiens errant), le gardiennage inexistant, quelques sépultures demandent d’êtres exhumaient à proximité : Hammam Bouhadjar.

-Hammam-Bouhadjar : cimetière, très bien entretenu dans son ensemble, la porte est souvent fermée, son gardien ne tolère aucune visite étrangère, au site restes quelques réserves à corrigés, (cimetière bien préservé).

Chaâbat El-Ham (Ex Laferrière) cimetière, endommagé, délaissé,oublié, se trouve dans une confusion totale, personne n’ose tenir compte de son existence, donc il nécessaire qui soit exhumé à Ain T'émouchent.

Quelques informations à prendre en considération

Monsieur, je vous rappels, que j’ai tenue, entretien avec le premier adjoint Maire, Mr Bensalah Saïd, qui avait préparer, le budget spécial construction mur de l’entourage du cimetière, qui va être signé, d’ici peu de temps par Madame le Wali, il est fort probable qu’il est déjà affirmer, ensuite une entreprise va être désignée dans un délai très court, pour la réalisation du mur, l’adjoint du Maire me le dira, un courrier vous sera alloué dès réception de décision.

Je vous prie Monsieur, Monsieur, d’accorder l’expression de mon attachement le plus franc.

Fait à Ain Témouchent le 15/11/2013

Le délégué

Mankour Messaoudi